

**COMMUNE DE SIRAN**

**NOTE SYNTHETIQUE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Compte Administratif, afin de permettre aux administrés d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et sera consultable sur le site internet de la commune, ainsi qu'au secrétariat de la mairie.

Le Compte Administratif 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorerie.

Le Compte Administratif 2022 a été adopté lors de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire, invite à ce qu'au budget primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soient entendues comme un plafond.
- Les recettes prévisionnelles soient estimées a minima, soient entendues comme un plancher.

## BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement permet d'assurer les dépenses et les recettes quotidiennes, ainsi que les charges de personnel, les indemnités des élus et les charges financières.

### DEPENSES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Charges à caractère général	280 802,17	319 746,02	285 530,95
Charges de personnel	316 363,88	341 119,48	358 594,88
Atténuation de produits	6,00		
Autres charges de gestion courante	50 357,60	53 559,03	54 320,44
Charges financières	28 918,56	24 298,56	22 819,41
Opérations d'ordre			1 835,00
<b>TOTAL</b>	<b>676 448,21</b>	<b>738 723,09</b>	<b>723 100,68</b>

Pour l'exercice 2022, les prévisions de dépense de fonctionnement étaient de 910 623 € et 79,41 % ont été consommés durant l'année. Il conviendra de revoir les prévisions de dépenses de fonctionnement à la baisse sur l'exercice 2023.

### RECETTES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Atténuation de charges	14 177,86	18 556,46	34 063,93
Produits services	9 807,00	12 214,32	21 365,83
Impôts et taxes	588 229,05	603 657,46	648 093,48
Dotations et participations	145 767,07	165 460,93	186 611,73
Autres produits de gestion courante	69 308,86	78 116,79	79 046,84
Produits financiers	7,07	7,07	19,03
Produits exceptionnels	62 044,84	23 060,52	36 296,02
<b>TOTAL</b>	<b>889 341,75</b>	<b>901 073,55</b>	<b>1 005 496,86</b>

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, nous pouvons constater qu'elles sont en forte augmentation.

L'exécution de la section de fonctionnement permet de dégager un excédent d'un montant de 282 396 €, auquel s'ajoute un solde antérieur reporté de 35 000 €, pour un montant total de 317 396 €, supérieur de 100 000 € par rapport à 2021.

### **INVESTISSEMENT :**

Les programmes d'investissements 2022 ont été réalisés en grande partie, avec un taux de réalisation de 85 % pour les dépenses d'équipement.

Sur cet exercice nous nous sommes efforcés de terminer tous les programmes prévus tels que les travaux des voiries suite aux inondations.

Les travaux de réhabilitation des voiries du centre ancien sont à ce jour également terminés.

### **DEPENSES :**

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses d'équipement	201 209,89	235 592,91	448 304,92
Emprunts	105 282,17	84 700,16	77 395,92
<b>TOTAL</b>	<b>306 492,06</b>	<b>320 293,07</b>	<b>525 700,84</b>

**RECETTES :**

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Subventions d'investissement	141 284,36	260 306,99	260 777,13
Emprunt			
Dotations	200 119,51	150 307,00	218 132,01
Opération d'ordre			1 835,00
<b>TOTAL</b>	<b>341 403,87</b>	<b>410 613,99</b>	<b>480 744,14</b>

Aucun emprunt n'a été souscrit sur l'exercice 2022 et nous avons essayé de financer toutes les dépenses d'investissement grâce à notre autofinancement et toutes les aides octroyées par l'Etat, la Région et le Département.

Sachant que les travaux sur la voirie communale, liés aux inondations de 2018 ont été subventionnés quasiment à 100 %.

## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT :

Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement du budget eau et assainissement résultent prioritairement de l'achat et la vente de l'eau.

### DEPENSES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Charges à caractère général	89 647,65	87 829,84	115 484,49
Atténuation de produits	8 911,00	7 480,00	8 491,00
Autres charges de gestion courant	397,66		428,39
Charges financières	8 036,58	8 205,91	7 937,58
Charges exceptionnelles			
Opérations d'ordre	59 560,00	59 642,00	60 744,00
<b>TOTAL</b>	<b>166 552,89</b>	<b>163 157,75</b>	<b>193 085,46</b>

### RECETTES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Vente de produits	147 421,93	160 531,10	168 953,64
Produits exceptionnels		108,38	
Opérations d'ordre	18 560,00	18 560,00	18 560,00
Excédent reporté	41 445,02	36 643,75	67 188,53
<b>TOTAL</b>	<b>207 426,95</b>	<b>215 843,23</b>	<b>254 702,17</b>

Il est à noter que le fonctionnement du budget eau et assainissement garde toujours un bon équilibre et que l'excédent annuel qui ressort de cette section reste stable.

## INVESTISSEMENT :

### DEPENSES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Immobilisations corporelles	2 505,69	35 282,53	64 176,19
Emprunts	15 360,31	15 921,96	15 922,18
Opérations d'ordre	18 560,00	18 560,00	18 560,00
<b>TOTAL</b>	<b>36 426,00</b>	<b>69 764,49</b>	<b>98 658,37</b>

### RECETTES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dotations	10 000,00		5 909,54
Opérations d'ordre	60 350,00	59 560,00	60 744,00
Excédent reporté	61 453,01	56 221,02	65 773,59
<b>TOTAL</b>	<b>131 803,01</b>	<b>115 781,02</b>	<b>132 427,13</b>

Un programme de restructuration du centre ancien du village (réfection des voiries) a été mis en place depuis quelques années et la dernière tranche a été réalisée en 2022.

En parallèle, nous avons effectué la réfection de tous les réseaux humides ainsi que le changement de tous les compteurs des abonnés riverains de ces rues, afin de respecter les normes et les matériaux demandés actuellement, ce qui a occasionné une grosse charge sur l'investissement du budget de l'eau.

Nous avons également été dans l'obligation de faire de nombreux travaux, pour amener les réseaux aux nouvelles constructions, comme la loi nous y oblige.

## BUDGET CCAS

### FONCTIONNEMENT :

### DEPENSES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Charges à caractère général	2 103,15	1 961,00	2 994,00
Autres charges de gestion courante	750,00		
Charges exceptionnelles	500,00		
<b>TOTAL</b>	<b>3 333,15</b>	<b>1 961,00</b>	<b>2 994,00</b>

### RECETTES :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dotations participations	3 000,00	3 000,00	3 500,00
Produits exceptionnels			50,00
Excédent reporté	2 644,20	5 603,01	7 178,84
<b>TOTAL</b>	<b>5 644,20</b>	<b>8 603,01</b>	<b>10 728,84</b>

Notre municipalité a décidé cette année, d'offrir un repas aux séniors de la commune. Nous avons donc invité tous les administrés de 68 ans et plus à cette journée récréative avec repas et animations musicale.

Les frais de cette manifestation sont supportés par le budget du CCAS et l'équilibre se fait par le versement d'une subvention annuelle du budget principal.

**EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE BUDGET PRINCIPAL :**

AU 31 DECEMBRE 2020	AU 31 DECEMBRE 2021	AU 31 DECEMBRE 2022
960 262,43	865 214,00	789 028,11

**EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :**

AU 31 DECEMBRE 2020	AU 31 DECEMBRE 2021	AU 31 DECEMBRE 2022
364 859,33	350 082,55	334 939,34